

Consommation

ANNALES DU C.R.E.D.O.C.

Cote
P 0000

Crédoc - Consommation, N° 1967-003.
Juillet - septembre 1967
Sou1967 - 3113 à 3115

Num
4222-1

1967 n° 3

juillet  septembre

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Claude GRUSON, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique que dirige le président de son Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du consommateur et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen terme.
- Méthodologie de l'étude de marché des biens de consommation.
- Étude du développement urbain.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

Président : Claude GRUSON,

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Directeur : G. ROTTIER

Directeur adjoint : E.-A. LISLE

*Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée
sous réserve de l'indication de la source.*

XIV^e année

N^o 3 - Juillet-Septembre 1967

Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13^e

DUNOD

É D I T E U R

92, rue Bonaparte PARIS-6^e

Téléphone : DANton 99-15 C. C. P. PARIS 75-45

Franco : 46 F - Étranger : 55 F - Le numéro : 13 F

N^o d'appel Service « Abonnements » 633.52.40

sommaire

ÉTUDES

L'épargne des exploitants agricoles 3

Jean DUMARD

Structure et équilibre du marché textile 39

BIBLIOGRAPHIE

Léon DESPLANQUES et Jean DUMARD

Les dépenses touristiques 89

L'ÉPARGNE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Les premières études françaises sur l'épargne furent entreprises au C.R.E.D.O.C. dès 1958 et donnèrent lieu à la publication, en 1960, d'un numéro complet de « Consommation », qui rendait compte notamment des résultats de la première enquête pilote réalisée en France sur l'épargne des cadres supérieurs.

Le développement de ces premiers travaux expérimentaux exigeait une assise plus large. Le C.R.E.D.O.C. en association à la S.E.D.E.S. (Société d'Études pour le Développement Économique et Social — 67, rue de Lille) créa donc en 1962 le Centre de Recherches Économiques sur l'Épargne (C.R.E.P.), association à laquelle adhèrent vingt-trois intermédiaires financiers. C'est depuis lors, dans le cadre du C.R.E.P., que se sont développés des travaux français sur l'épargne qui ont pris la forme d'une série d'enquêtes pilotes sur le revenu, le patrimoine, l'investissement et l'épargne de divers groupes sociaux :

agriculteurs (1962-1963 et 1966),
commerçants (1963-1965),
cabinets d'architectes (1961-1964),
salariés (1964),
médecins (1967-1968).

Ces enquêtes, dont la plupart furent menées en liaison étroite avec l'I.N.S.E.E., permirent la mise au point de techniques d'enquête sur un sujet particulièrement délicat. A la suite de ces expériences, l'I.N.S.E.E. a pu réaliser en 1967 le premier sondage aléatoire à grande échelle sur le patrimoine et l'épargne des salariés. Une enquête analogue serait possible également auprès d'agriculteurs.

L'article ci-dessous résume les résultats obtenus par le C.R.E.P. dans ses enquêtes en milieu agricole. Ces travaux, financés en partie par le C.R.E.D.O.C., en partie par les intermédiaires financiers adhérents du C.R.E.P., en partie grâce à des crédits de recherche accordés par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique, ont fait l'objet de six rapports très détaillés (1).

(1) Disponibles au C.R.E.P., 67, rue de Lille, Paris (7^e) et au C.R.E.D.O.C., 45, boulevard de la Gare, Paris (13^e), au prix global de 125 F.

- DE BAGNEAUX (B.), VAN EFFENTERRE (Y.), GROSPIRON (M.), MASSONAUD (M.), *Enquête pilote agricole 1962-1963*, C.R.E.P., Paris, 1963.
- GROSPIRON (M.), *Patrimoine et endettement des exploitants agricoles*, C.R.E.P., Paris, 1963.
- FERRY (J. M.), *Enquête pilote agricole 1962-1963 : essai d'analyse hiérarchique*, C.R.E.P., Paris, 1964.
- LANG (P. Th.), *Le comportement d'entrepreneurs des exploitants agricoles*, Paris, 1965.
- DE BAGNEAUX (B.), VAN EFFENTERRE (Y.), FAURE (H.), *Revenu, consommation et épargne des exploitants agricoles*, C.R.E.P., Paris, 1965.
- DE BAGNEAUX (B.), COUREL (M. Th.), *Essais d'enquête pilote auprès des commerçants indépendants 1962-1964*, C.R.E.P., Paris, 1966.

Il a paru utile de publier une synthèse de ces rapports. Œuvre collective par la nature des matériaux utilisés, cette synthèse a été rédigée par J. NIAUDET, Secrétaire général du C.R.E.D.O.C.

E. A. LISLE

SOMMAIRE

I. — L'ENQUÊTE.	7
1. Enquêteurs et enquêtés.	7
2. Caractéristiques de l'échantillon.	8
3. Déroulement de l'enquête.	10
4. Le questionnaire.	10
5. Conclusions méthodologiques.	10
II. — PATRIMOINE et ENDETTEMENT.	11
1. Patrimoine.	11
2. Endettement.	14
III. — LE COMPORTEMENT D'ENTREPRENEURS DES EXPLOITANTS AGRICOLES.	17
1. L'entrepreneur individuel.	17
2. Système de production et système de spéculation.	17
3. Production et valeur ajoutée.	18
4. Analyse des variables dérivées de la production brute.	18
5. Analyse des variables dérivées de la valeur ajoutée.	22
6. Les facteurs de production.	22
7. Calcul de la fonction de production.	23
8. Relations entre production et valeur ajoutée.	24
IV. — L'ÉPARGNE DES EXPLOITANTS AGRICOLES.	26
1. Concepts.	26
2. Le revenu des exploitants agricoles.	27
a. Définition et mode de calcul.	27
b. Mesure et description des revenus.	28
3. La consommation des ménages agricoles.	29
4. Relations entre l'épargne, l'investissement et le revenu.	31
5. Autres facteurs.	32
CONCLUSION.	36

INTRODUCTION

L'estimation de l'épargne des ménages qui figure dans les séries de la Comptabilité Nationale est le solde entre la consommation et le revenu disponible des ménages évalués indépendamment. Ces deux termes sont affectés d'erreurs, de sorte que celle qui entache leur différence peut être considérable.

Les séries chronologiques sur l'épargne (tableau I) donnent en outre des indications trop globales pour permettre des analyses par groupe de population et une étude des variables telles que l'âge, la catégorie socio-professionnelle, la région. En outre, le comportement des ménages ne se définit pas en termes d'épargne totale (cette grandeur synthétique a peu de sens pour le ménage individuel), mais en termes de demande d'actifs qui peuvent se regrouper en biens durables de consommation (logement, biens d'équipement) recherchés pour l'usage mais aussi comme valeur-refuge, en liquidité demandée pour des besoins de trésorerie, de sécurité ou de spéculation, en investissements d'entrepreneurs individuels et placements de rapport.

La grande inégalité de la distribution de l'épargne totale en fonction du revenu reflète la très forte dispersion de la fortune. La différence de structure de l'épargne à revenu égal, qui traduit des situations de carrière ou d'âge distinctes, est une des raisons qui incitent à substituer à l'étude des moyennes globales les analyses différenciées que permettent les enquêtes.

Les enquêtes sur l'épargne sont nées de la volonté d'améliorer les estimations globales et de déterminer des fonctions d'épargne.

Pendant, les difficultés auxquelles se heurte une demande d'information dans ce domaine, sont particulièrement grandes puisqu'il s'agit de collecter, pour un même ménage et pour une même période, une série de renseignements exacts, permettant de mesurer la totalité des flux intervenant dans le budget de la famille et la totalité des éléments susceptibles de composer sa fortune.

Le premier obstacle à franchir est la méfiance des enquêtés : toute question posée sur l'endettement risque d'être éludée par fausse honte (le temps de la « prison pour dettes » n'est pas si lointain), la crainte d'un contrôle fiscal déguisé peut provoquer des inexactitudes, des réticences, des refus. En tout état de cause, « l'argent » quelle que soit la signification donnée à ce mot, apparaît bien souvent comme un sujet tabou : signe de réussite, instrument de puissance, objet de convoitises, de luttes, voire de drames et de meurtres, l'argent provoque des passions que l'homme préfère souvent taire, et sans aller aussi loin, n'est-ce pas une forme de liberté à laquelle tout homme est attaché, que celle de disposer de son argent comme il l'entend.

Les locutions familières sont sans doute le reflet d'un comportement assez général ; « je n'ai de comptes à rendre à personne » exprime bien cette attitude. Les raisons psychologiques de la méfiance à l'égard d'une enquête sur l'épargne sont trop évidentes pour qu'il soit besoin de les approfondir.

TABLEAU I

Épargne brute et structure de l'épargne nette des ménages français depuis 1959

	1959	1960	1961	1962	1963	1964
ÉPARGNE BRUTE TOTALE						
Millions de francs	21 037	27 525	26 931	35 728	35 834	38 660
Indice.....	100	137	134	176	179	193
ÉPARGNE NETTE TOTALE						
Millions de francs	12 647	18 670	15 346	25 293	24 224	26 105
Indice.....	100	147	137	200	192	206
STRUCTURE DE L'ÉPARGNE NETTE						
Emplois directs de l'épargne nette, dont :						
— formation nette de capital fixe des ménages.....	41	29	33	24	31	38
— financement de la formation nette de capital fixe des entrepreneurs individuels	6	12	— 7	4	— 4	— 4
Assurance-vie.....	5	4	5	4	5	5
Emplois financiers	48	55	69	68	68	61
dont :						
— liquidités (1)	49	56	64	61	63	58
— valeurs mobilières (2)	11	11	14	13	16	15
— endettement (3)	— 12	— 12	— 9	— 6	— 11	— 12
TOTAL épargne nette	100	100	100	100	100	100

Sources : **Rapport sur les Comptes de la Nation, 1963. Comptes de capital et compte financier des ménages**, Paris, Imprimerie Nationale, 1964, pp. 200-201.
Rapport sur les Comptes de la Nation, 1964. Id. I.N.S.E.E. Études et Conjoncture, juillet 1965, pp. 224-225.

(1) Liquidités = monnaie, autres dépôts, or, devises.

(2) Valeurs mobilières = titres à court terme, actions, obligations (émissions moins recouvrements).

(3) Endettement = crédits nets à court terme et emprunts à long terme auprès d'intermédiaires financiers.

Le second obstacle à vaincre est l'ignorance où se trouvent les chefs de ménages devant certains éléments de leur budget. L'expérience suggère que les grosses dépenses, les paiements contractuels, les remboursements, seront saisis, mais que les dépenses courantes, les paiements en espèces, les menus gains seront fréquemment oubliés.

En 1962, quand le C.R.E.P. entreprit de lancer une enquête pilote sur un groupe d'exploitants agricoles, rien ne permettait de présumer les possibilités de surmonter ces difficultés préalables : la première enquête française sur l'épargne (1) avait porté sur un échantillon de jeunes cadres supérieurs ; les résultats obtenus ne permettaient pas de préjuger des réactions d'autres populations. En particulier, on pouvait craindre que les agriculteurs, ou les « autres entrepreneurs individuels », cumulent au plus haut degré cette méfiance devant l'enquête et cette ignorance de leur budget. Les résultats de l'enquête sur un groupe d'exploitants agricoles menée en 1962 apportent des éclaircissements sur ces deux points : l'ignorance où se trouvent les chefs de ménage est sans doute plus grande qu'on ne l'estimait ; en revanche, il ne semble pas que le milieu agricole soit hostile à une observation de lui-même par lui-même. L'intérêt manifesté par les enquêtés paraît lié au fait que les opérations étaient parrainées par les organismes professionnels et que les enquêteurs appartenaient eux-mêmes au milieu agricole. Les deux points ont été confirmés par une pré-enquête sur échantillon aléatoire, effectuée en 1966, destinée à l'étude des problèmes pratiques posés par les enquêtes épargne. Les pages qui suivent seront consacrées à résumer les différents travaux rédigés par les chercheurs de l'équipe du C.R.E.P. sur une enquête en milieu agricole.

Dans une première partie, le compte rendu de l'enquête portera sur les choix et la taille de l'échantillon, les enquêteurs, le questionnaire. La deuxième partie sera consacrée au patrimoine et à l'endettement des exploitants agricoles. Dans une troisième partie, les données de l'enquête seront analysées dans la perspective d'un essai sur le comportement d'**entrepreneur** des agriculteurs, tandis que la quatrième partie sera consacrée à leur comportement en tant que ménage, simultanément consommateur, investisseur et épargnant.

I. — L'ENQUÊTE

1. ENQUÊTEURS ET ENQUÊTÉS

Le caractère expérimental de l'enquête-épargne 1962 a déjà été souligné ; il explique le recrutement des enquêteurs et le choix des enquêtés. Partant de l'idée que les agriculteurs se confieraient plus volontiers à des personnes connues pour leurs attaches avec la profession, le C.R.E.P. avait confié au Centre d'Enquêtes pour la Prévision Agricole (C.E.P.A.) l'organisation matérielle de l'enquête. A part quelques exceptions, les cinquante-six enquêteurs ont été recrutés avec l'appui du Centre National des Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.). Après quelques jours de formation, les enquêteurs étaient chargés de choisir eux-mêmes les enquêtés et de remplir avec eux les questionnaires.

A l'intérieur de quatre zones géographiques très distinctes, les enquêteurs avaient le libre choix des contacts à prendre, si ce n'est qu'il leur était recommandé de sélectionner des exploitations ayant des superficies, des modes de faire valoir et des systèmes de culture aussi variés que possible. Pratiquement, c'est par cooptation que l'échantillon a été recruté, ce qui explique un taux de refus particulièrement faible, de l'ordre de 10 %.

(1) E. A. LISLE, M. MASSONAUD, N. TABARD, « L'épargne », *Consommation* n° 4, 1960.

Au total 455 exploitants agricoles participèrent à l'enquête, dont 115 pour la Région Parisienne, 97 pour le Sud-Ouest, 128 pour l'Ouest et 115 pour le Sud-Est.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

La simple comparaison des caractéristiques démographiques des enquêtés aux données du recensement général de l'agriculture de 1955 et à celles de l'enquête sur les structures agricoles de 1963, fait apparaître les singularités de l'échantillon. Les tableaux 2, 3 et 4 montrent la jeunesse du chef de ménage, le grand nombre de personnes dans le ménage, et le niveau d'instruction relativement élevé des enquêtés.

TABLEAU 2

AGE DU CHEF DE MÉNAGE	RÉPARTITION DES MÉNAGES D'EXPLOITANTS AGRICOLES (en %)	
	Échantillon C.R.E.P.	France entière d'après l'enquête 1963 (1)
Moins de 25 ans	1,5	0,5
De 25 à 34 ans.....	34,0	9,0
De 35 à 44 ans.....	33,0	20,5
De 45 à 54 ans.....	13,0	21,0
55 ans et plus.....	18,5	49,0
	100,0	100,0

(1) « Premiers résultats de l'enquête au 1/10 sur les structures agricoles en 1963 », *Études et Conjoncture*, n° 6, 1965.

TABLEAU 3

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE	RÉPARTITION DES MÉNAGES D'EXPLOITANTS AGRICOLES (en %)	
	Échantillon C.R.E.P.	France entière d'après recensement 1955 (1)
1	0,3	12,5
2	8,0	24,9
3 et 4	36,7	35,5
5 et plus	55,0	27,0
Non déclaré	—	0,1
	100,0	100,0

(1) Recensement général de l'Agriculture de 1955, I.N.S.E.E., Imprimerie Nationale, 1958. Tome I.

Le nombre d'enquêtés inscrits à un centre de gestion est particulièrement important : 28,1 %, alors que pour la France entière il n'y a guère plus de 1 % des exploitants agricoles qui y soient affiliés.

TABLEAU 4

NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MÉNAGE	RÉPARTITION DES MÉNAGES D'EXPLOITANTS AGRICOLES (en %)	
	Échantillon C.R.E.P.	France entière d'après recensement 1955 (1)
Études primaires ou secondaires :		
Sans aucun enseignement agricole ...	72,5	96,7
Avec études agricoles supérieures...	0,2	0,2
Avec cours post-scolaires et par corres- pondance	13,0	1,1
Avec études techniques agricoles	14,3	1,1
Non déclaré	—	0,9
	100,0	100,0

(1) Recensement général de l'Agriculture de 1955, I.N.S.E.E., Imprimerie Nationale, 1958. Tome 1.

L'échantillon avait été choisi dans quatre régions afin de diversifier l'expérience en fonction des types d'exploitations, des modes de cultures, des sols, des climats. Le tableau 5 donne la répartition des surfaces agricoles par région. On peut remarquer que les enquêteurs ont choisi en majorité des exploitations de moyenne importance.

TABLEAU 5

Répartition des surfaces agricoles par région (1)

RÉGIONS CLASSES DE SUPERFICIES	SUD-OUEST (%)	SUD-EST (%)	OUEST (%)	BASSIN PARISIEN (%)	MOYENNE GÉNÉRALE (%)
2 à 10 ha	4	9	5,3	3,0	5,6
10 à 20 ha	41	41	42,0	9,0	33,0
20 à 50 ha	40	45	52,7	43,0	45,0
50 à 100 ha	12	4	—	23,5	10,0
+ 100 ha	2	—	—	20,0	5,5
+ 200 ha	1	—	—	1,5	0,6
360 ha	—	1	—	—	0,3
TOTAL	100	100	100	100	100

(1) Échantillon.

3. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête lancée en trois vagues successives avait débuté dans le Sud-Ouest en octobre 1962 ; les opérations dans les régions Sud-Est et Ouest étaient engagées en janvier 1963, et dans la Région Parisienne en avril.

Chaque enquêté reçut 4 visites d'environ 2 heures chacune. Les questionnaires remplis furent contrôlés et vérifiés par le C.R.E.P., et si l'écart entre les ressources et les emplois en monnaie était supérieur à 10%, un complément d'information était réclamé. Les questionnaires présentant, après contrôle, un écart entre les ressources et les emplois supérieurs à 10% étaient rejetés.

4. LE QUESTIONNAIRE

L'analyse de l'épargne s'appuie sur la différence de niveau enregistrée entre un patrimoine initial et un patrimoine final, représentés chacun par la valeur globale d'un inventaire portant sur tous les biens d'un ménage exploitant. La transformation du patrimoine s'opère par des flux intermédiaires : échanges et règlements en nature, cessions à titre gratuit au profit ou par des tiers, production agricole, échanges et règlements en valeur monétaire, créances et dettes.

L'information demandée dans le questionnaire devait permettre d'évaluer correctement les biens patrimoniaux de deux inventaires successifs : stocks agricoles, biens immobiliers, matériel d'exploitation, biens durables du ménage, portefeuille agricole, titres mobiliers et semi-liquidités, trésorerie, créances et dettes.

Devant la masse d'informations à recueillir pour couvrir théoriquement toutes les causes de modifications du patrimoine, un choix était indispensable : l'effort fut porté sur l'établissement d'un compte d'exploitation, sur les dépenses propres au ménage et sur les héritages. Le questionnaire n'abordait que partiellement et à titre de recoupement le circuit de la production agricole, mais comprenait quelques questions complémentaires sur la structure de l'exploitation et le comportement du ménage exploitant. Les documents d'enquête comprenaient un questionnaire principal de 45 pages et un carnet de comptes du ménage consacré aux opérations sur produits alimentaires à tenir pendant une semaine.

5. CONCLUSIONS MÉTHODOLOGIQUES

Trois conclusions méthodologiques sont à retenir de cette expérience :

a) L'information contenue dans les 455 questionnaires n'est sans doute pas très homogène. Les valeurs patrimoniales (biens physiques, actifs financiers) ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle systématique. Dans son ensemble la précision des comptes d'exploitation est satisfaisante, l'écart entre recettes et dépenses toujours constaté au premier contrôle a été réduit par les corrections apportées par les enquêtés. Les lacunes ou les erreurs provenaient en partie de la complexité du questionnaire et des difficultés d'adaptation à l'usage du nouveau franc. Il semble donc nécessaire de former des enquêteurs très compétents qui acceptent de voir leur travail vérifié et contrôlé, et qui n'hésitent pas à demander des compléments d'information aux enquêtés. Par ailleurs, les interviews ne devraient pas excéder deux heures, la lassitude des enquêtés étant source d'erreurs.

b) Les valeurs patrimoniales posent un problème intéressant à la fois la conception du questionnaire et la théorie des comptabilités patrimoniales ; faut-il retenir l'estimation subjective faite par l'enquêté ou procéder à une estimation objective à l'aide de caractéristiques techniques et de prix moyens exogènes? Le choix de l'une ou l'autre méthode conduit à formuler différemment les questions. Pour une évaluation « objective », il faut des caractéristiques techniques aussi détaillées que possible qui permettent de déterminer quelle est la somme nécessaire et suffisante pour trouver le bien sur un marché d'occasion. Le problème est simple pour les biens durables et le cheptel, il l'est moins pour les biens immobiliers ou les valeurs mobilières. Pour une évaluation subjective on peut se demander quel est le nombre d'informations à recueillir auprès de l'enquêté qui minimise l'erreur. Le recours à la mémoire des enquêtés pour l'établissement des comptes est à éviter. Il serait préférable que la période de référence couverte par l'enquête soit plus courte et que les interviews soient espacés dans le temps ou que les enquêtés soient amenés à enregistrer leurs données comptables au jour le jour.

c) La troisième conclusion porte sur la durée de l'enquête : les données enregistrées sur une seule année ne permettent pas d'expliquer le comportement financier des ménages agricoles. D'une part, le revenu d'une seule année donne une mesure trop aléatoire du revenu habituel de l'entrepreneur individuel, une moyenne sur 3 ou 5 ans amortirait les variations conjoncturelles qui perturbent les revenus des agriculteurs. D'autre part, les décisions d'investir, de s'endetter ou de placer se prennent en fonction d'une situation héritée du passé en vue d'une situation à venir : le taux de croissance du revenu est une variable fondamentale à cet égard.

II. — PATRIMOINE ET ENDETTEMENT

I. LE PATRIMOINE

Le patrimoine total des exploitants agricoles a été subdivisé en trois parties, selon leur destination principale :

Le patrimoine d'exploitation comporte la valeur d'inventaire initial et des créances de l'exploitant concernant :

- les biens immobiliers destinés à l'exploitation,
- le matériel destiné à l'exploitation,
- les stocks de produits récoltés sur l'exploitation,
- le cheptel.

Le patrimoine mixte recouvre tous les avoirs financiers : la trésorerie, les dépôts à terme, les valeurs mobilières, les valeurs capitalisées des contrats « assurance-vie » et « domaine-retraite » et les prêts accordés à des particuliers.

Le patrimoine du ménage est composé, d'une part de la valeur d'inventaire et des créances liées aux biens immobiliers autres que ceux de l'exploitation, d'autre part des principaux biens durables que possède le ménage.

Les valeurs du patrimoine sont très fortement dispersées ; tandis que la moyenne se situe à 133 660 F, le patrimoine le plus faible est de 12 690 F et le plus élevé à 1 288 630 F. Le patrimoine est généralement modeste, 50 % des exploitations ont un patrimoine inférieur à 100 000 F. La distribution est donc très dissymétrique.

Le tableau 6 montre que la presque totalité du patrimoine des exploitants agricoles est constituée par leur outil de travail : le patrimoine d'exploitation. Cette prépondérance est encore plus évidente si on y ajoute le patrimoine mixte qui est formé en majeure partie par des dépôts en compte courant et des avoirs en billets de banque constituant la trésorerie de l'exploitation. La valeur des parcs de biens durables et de véhicules est plus élevée quand le patrimoine du ménage est augmenté par la possession de biens immobiliers indépendants de leur propre exploitation.

TABLEAU 6
Composition du patrimoine des exploitants agricoles

	SUD-OUEST	SUD-EST	OUEST	BASSIN PARISIEN	ENSEMBLE
Nombre de ménages	94	114	128	114	450
Patrimoine moyen (en F) ..	155 690	116 010	105 590	173 350	133 600
dont : Patrimoine ménage ..	10%	9%	12%	13%	11%
Patrimoine financier ..	5 -	5 -	4 -	9 -	6 -
Cheptel	8 -	19 -	35 -	24 -	21 -
Stocks végétaux	3 -	5 -	5 -	11 -	7 -
Matériel	7 -	9 -	10 -	20 -	12 -
Biens immobiliers ...	67 -	53 -	34 -	23 -	43 -

La composition du patrimoine d'exploitation varie nettement lorsque sa valeur augmente : l'importance des biens immobiliers s'accroît par rapport à celle du matériel et du cheptel.

Distribution régionale du patrimoine total

Les tableaux 7 et 8 indiquent la distribution du patrimoine par région

TABLEAU 7
Le patrimoine par région

(en F)

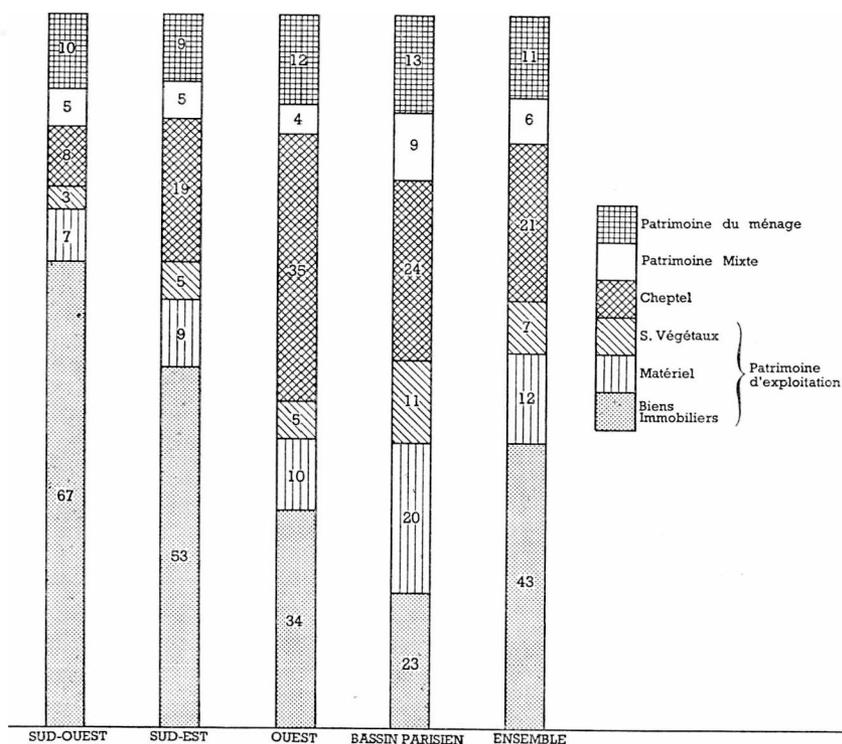
	BASSIN PARISIEN	SUD-OUEST	SUD-EST	OUEST	ENSEMBLE
Moyenne	173 350	155 690	116 010	105 590	133 600
Médiane	130 000	115 500	96 500	76 800	100 000
Nombre de ménages ...	114	94	114	128	450

Le caractère particulier du Bassin Parisien par rapport aux trois autres régions est mis en évidence : le patrimoine moyen y est beaucoup plus élevé, et le pourcentage des ménages dans la tranche supérieure du patrimoine est plus important que dans les autres régions.

TABLEAU 8
Nombre de ménages par tranche de valeur du patrimoine (en%)

	BASSIN PARISIEN	SUD-OUEST	SUD-EST	OUEST	ENSEMBLE
1 ^{er} tiers	15	21	23	41	100
2 ^e tiers	26	18	32	23	100
3 ^e tiers	35	25	20	20	100

GRAPHIQUE 1
Composition du patrimoine initial brut



Composition du patrimoine total par région

Les différences observées dans la forme des distributions et la position des valeurs centrales s'expliquent par l'importance relative des postes du patrimoine et par la valeur moyenne de chacun d'entre eux. Le graphique 1 décrit la structure du patrimoine total par région d'enquête.

On remarquera la similitude des proportions entre patrimoine d'exploitation, patrimoine mixte et patrimoine du ménage dans les régions **Sud-Ouest, Sud-Est et Ouest**. Par contre, l'importance plus grande des avoirs financiers dans le Bassin Parisien, et dans une moindre mesure des biens du ménage, aboutit à réduire la part du patrimoine d'exploitation. On observe des différences très importantes dans la composition du patrimoine d'exploitation. Dans le Bassin Parisien les biens immobiliers, le cheptel et le matériel y ont une importance équivalente 23 %, 24 % et 20 %. Par contre, les biens immobiliers représentent 67 % du total dans le Sud-Ouest, 53 % dans le Sud-Est et 34 % dans l'Ouest où 35 % du patrimoine d'exploitation est constitué par le cheptel.

Dans toutes les régions le capital réservé aux besoins du ménage : biens durables, biens immobiliers en dehors de l'exploitation, etc. est peu important : l'effort principal d'investissement des agriculteurs se porte donc sur leur exploitation.

2. L'ENDETTEMENT

L'endettement se répartit entre les « crédits fournisseurs », accordés par les vendeurs pour le paiement des achats de l'exploitation, les découverts bancaires et les emprunts.

Dans l'échantillon, 67 ménages sur 450 ont un endettement nul (soit 19 %). De plus un grand nombre de ceux qui sont endettés le sont faiblement. L'endettement moyen (16 380 F) ne représente que 12 % du patrimoine total moyen (135 820 F). Néanmoins, le coefficient d'endettement n'est pas constant, il évolue en sens inverse de la valeur du patrimoine, les exploitations ayant le patrimoine le plus élevé, sont relativement moins endettées que les plus petites.

L'analyse met en évidence l'influence de quatre effets sur le degré d'endettement des exploitants agricoles.

Un effet patrimonial

Les petites exploitations s'endettent plus fortement que les grandes pour s'équiper. Les petits exploitants considèrent la mécanisation comme l'un des principaux moyens d'améliorer leurs conditions de travail et d'accroître leurs revenus. Ne disposant que de faibles ressources et bénéficiant de conditions d'emprunt très favorables de la part du Crédit Agricole, ils utilisent au maximum les possibilités financières qui leur sont offertes.

Un effet technique

Les exploitations d'élevage exigent en moyenne moins de matériel que les exploitations de culture de taille correspondante.

A part les terres et les bâtiments, le capital d'une exploitation d'élevage est constitué principalement par la valeur de son cheptel, contrairement à l'exploitation de culture, pour laquelle le parc en matériel est l'élément prépondérant du capital. Or la valeur du cheptel augmente avec le croît

TABLEAU 9
Valeur moyenne du matériel d'exploitation

(en F)

STATUT D'OCCU- PATION SPÉCULATION	PROPRIÉTAIRES	MIXTES	LOCATAIRES
Végétale	13 000	10 200	33 000
Mixte	12 500	23 000	28 500
Animale	7 700	9 650	7 850

naturel des bêtes, tandis que la reconstitution du parc matériel ne peut se faire que par achats à l'extérieur, ce qui exige périodiquement de gros débours financiers nécessitant souvent un recours à l'emprunt.

Un effet juridique

Les différences observées entre coefficient d'endettement par statut d'occupation montrent que les locataires ont une plus forte propension à s'endetter que les propriétaires (les coefficients d'endettement sont respectivement de 22 % et 6 %, les endettements moyens de 20 000 F et 10 000 F). Il semblerait que, à défaut de biens immobiliers, les machines et le cheptel constituent, en même temps que leur patrimoine personnel, une réserve en capital pour les locataires. En outre, le paiement du fermage oblige peut-être cette catégorie d'exploitants à pratiquer un calcul économique plus conscient en vue d'améliorer la rentabilité de leur exploitation pour en tirer des revenus accrus destinés, soit à acquérir des terres, soit à s'équiper. Le locataire semble mieux intégré à l'économie de marché que le propriétaire.

Un effet régional

Le Bassin Parisien réunit la plus grande proportion d'exploitants locataires spécialisés dans la culture ; de plus c'est une région d'entrepreneurs dirigeant des unités de plus grande taille et plus mécanisées. Leur adaptation à l'économie de marché et les garanties financières qu'ils offrent à leurs fournisseurs et aux établissements de crédit, leur permettent de satisfaire une bonne part de leur besoin de financement par l'appel à des capitaux extérieurs.

Les sources de financement extérieur

La composition de l'endettement fait apparaître la prépondérance de l'emprunt qui représente 81 % du total par rapport aux autres formes d'endettement, les crédits des fournisseurs ne représentent que 18 % et les découverts 1 %. On constate, d'autre part, que les exploitants ont recours pour la presque totalité de leurs besoins financiers soit à la profession :

caisses affiliées à la Caisse Nationale de Crédit Agricole (60 %) et mutuelles agricoles (3 %), soit à la famille ou à des particuliers (14 %). Les organismes bancaires ne couvrent que 3 % de la demande totale de crédits.

TABLEAU 10
Ventilation de l'endettement entre organismes prêteurs (en %)

TRANCHES DE PATRIMOINE	CRÉDITS FOURNISSEURS	DÉCOUVERTS	C.C.A.	MUTUELLES	FAMILLES	BANQUES	AUTRES	TOTAL
1 ^{er} tiers	17	1	62	4	14	2	-	100
2 ^e tiers	14	2	66	5	14	1	-	100
3 ^e tiers	20	1	57	2	14	4	2	100
Ensemble	18	1	60	3	14	3	1	100

La très forte proportion d'emprunts contractés auprès du Crédit Agricole et des mutuelles locales s'explique sans doute par la préférence pour des organismes liés à leur profession et par les conditions de remboursement qui leur paraissent tenir compte de leurs possibilités financières. Les conditions d'octroi de prêts sont souples, les taux d'intérêts modérés. L'implantation des caisses de Crédit Agricole est suffisamment proche de l'exploitant puisqu'on trouve en France 3 290 caisses locales rattachées à la Caisse Nationale et administrées par des agriculteurs élus.

La plupart des emprunts contractés auprès des familles et des particuliers, sont de simples avances d'argent, 44 % de ces emprunts sont sans intérêt et sans condition de durée, et 27 % ont un taux d'intérêt inférieur à 5 % sans limitation de durée.

D'une manière générale, l'échantillon composé en partie de jeunes agriculteurs ayant souvent à faire face aux frais de première installation, semble très conscient des conditions d'emprunt favorables offertes par leur profession, mais il ne faut pas perdre de vue que les résultats qui apparaissent dans cette enquête ne sont pas extrapolables : leur intérêt est de montrer comment un échantillon d'agriculteurs français plus jeunes et plus cultivés que la moyenne, considèrent les mécanismes de crédit auxquels ils sont confrontés et exploitent les possibilités que leur offre le marché financier.

D'un point de vue global enfin, il n'est pas sans intérêt de souligner que moins de 25 % des capitaux utilisés par l'échantillon viendrait d'une origine extérieure à la profession (banques, fournisseurs) et encore s'agit-il pour l'essentiel de capitaux à très court terme (fournisseurs). En présence de ce résultat il est intéressant de se demander dans quelle mesure l'agriculture dans son ensemble attire des capitaux extérieurs ou, à l'inverse, quel est son taux d'autofinancement en tant que secteur.

III. — LE COMPORTEMENT D'ENTREPRENEURS DES EXPLOITANTS AGRICOLES

I. L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Les recherches sur le comportement des épargnants convergent toutes, quel que soit le pays en cause, vers une conclusion : les comportements sont différents selon qu'on considère un ménage salarié ou un entrepreneur individuel. Cette différence s'explique par la prise en considération, dans le cas de l'entrepreneur, d'objectifs et de facteurs autres que ceux retenus par un ménage de salariés.

L'épargne (ou la désépargne) des entrepreneurs individuels, comme celle des salariés est constituée par l'écart entre les ressources et les dépenses, mais contrairement aux salariés les entrepreneurs ont à gérer un capital productif, et leurs décisions d'investissements sont prises en fonction de leurs objectifs de production. Il était donc intéressant de chercher à saisir la rationalité du calcul économique fait en matière de production par les exploitants agricoles.

Les données fournies par l'enquête pilote ne permettaient pas de chercher un modèle qui expliquerait le revenu net ou brut des exploitations à partir des facteurs de production. En effet, c'est à partir de comptabilités tenues pendant plusieurs années, qu'il est possible d'éliminer l'influence d'événements purement aléatoires, et de caractériser pour une même combinaison des facteurs de production, la dispersion des résultats obtenus par les différents agriculteurs. Par ailleurs, les limites qualitatives imposées par l'appel à la mémoire des enquêtés, la diversité régionale de l'échantillon et le nombre relativement faible d'exploitations, réduisait encore les possibilités de l'analyse. Une démarche cherchant à caractériser divers groupes d'exploitants par le degré d'élaboration des matières végétales produites sur l'exploitation, a donc été tentée.

2. SYSTÈME DE PRODUCTION ET SYSTÈME DE SPÉCULATION

Avant d'étudier les fonctions de production, une classification des exploitations devait être établie. La région, le mode d'utilisation du sol, la superficie, sont des critères de tri fréquemment utilisés pour classer les exploitations agricoles. Ces critères physiques sont significatifs et facilement observables, mais ils ont l'inconvénient de ne pas tenir compte de la complexité des activités de l'entreprise agricole, de la rotation des cultures, de l'évolution du marché des produits agricoles.

Dans le but d'appréhender directement le comportement de l'exploitant, il est nécessaire d'adopter un procédé de classification qui tienne compte de la multiplicité et de la complexité des productions agricoles. Il convient donc de distinguer le système de production de celui de spéculation.

Le système de production ici n'est autre que le mode d'utilisation du sol, il dépend en grande partie du climat et de la fertilité du terrain. Par **spéculation** il faut entendre tout produit donnant lieu à une recette en valeur ou en espèce. La vente de récoltes constitue des « spéculations végétales », la vente des produits animaux des « spéculations animales ». La classification a été fondée sur la prédominance d'une spéculation par rapport à d'autres dans le montant global de la production de l'exploitation.

Le classement des exploitations donne des groupes ayant des caractéristiques différentes suivant leur système de spéculation et leur mode d'utilisation du sol. Elle permet dans chaque région de savoir quels sont les types d'exploitation les plus fréquents : on trouve par exemple dans le Sud-Ouest et le Bassin Parisien que 70 % des exploitations ont comme principale ressource les cultures. Les spéculations animales sont dominantes dans le Sud-Est et l'Ouest.

En outre, parmi les exploitations à spéculation végétale dominante, il y a lieu de distinguer celles qui pratiquent des productions spéciales et celles qui pratiquent le système de production céréalière. Leur effectif varie considérablement d'une région à l'autre. En ce qui concerne les exploitations à spéculation animale dominante, la distinction est relativement moins nette à cause de la part importante des produits d'élevage bovin dans la production animale de l'exploitation.

3. PRODUCTION ET VALEUR AJOUTÉE

Dans quelle mesure les groupes définis par l'intermédiaire du classement proposé sont-ils homogènes? Les distributions de deux variables importantes à l'intérieur de chaque groupe ont été étudiées pour répondre à cette question : la valeur totale de la production et la valeur ajoutée.

La taille de l'échantillon ne permettait cependant pas d'étudier la distribution des exploitations en fonction des productions ou des valeurs ajoutées dans chaque sous-groupe homogène d'exploitations et seules ont été considérées « **les exploitations à spéculations végétales dominantes** » du Bassin Parisien et du Sud-Ouest et les **exploitations à spéculations animales** dominantes du Sud-Est et de l'Ouest.

Deux variables ont été étudiées :

- | | | |
|---------------------|---|------------------------------|
| 1. Production brute | { | par exploitation |
| | | par hectare de S.A.U. (1) |
| | | par travailleur (U.T.H.) (2) |
| 2. Valeur ajoutée | { | par exploitation |
| | | par hectare de S.A.U. |

4. ANALYSE DES VARIABLES DÉRIVÉES DE LA PRODUCTION BRUTE

Les distributions des quatre groupes d'exploitations considérées sont représentées par leurs courbes de fréquence cumulée en coordonnées gaussio-logarithmiques, ces exploitations étant classées par tranche de valeurs croissantes des variables. Les médianes sont estimées graphiquement, ainsi que la dispersion mesurée par le rapport de l'intervalle inter-décile à la valeur de la médiane.

Dans l'ensemble des quatre régions, l'allure des courbes de fréquences cumulée suggère la possibilité d'un ajustement à une distribution log normale, car si l'on ajoute à chacune de ces variables une constante X_0 ajustée dans chaque cas, les courbes se transforment sensiblement en droites.

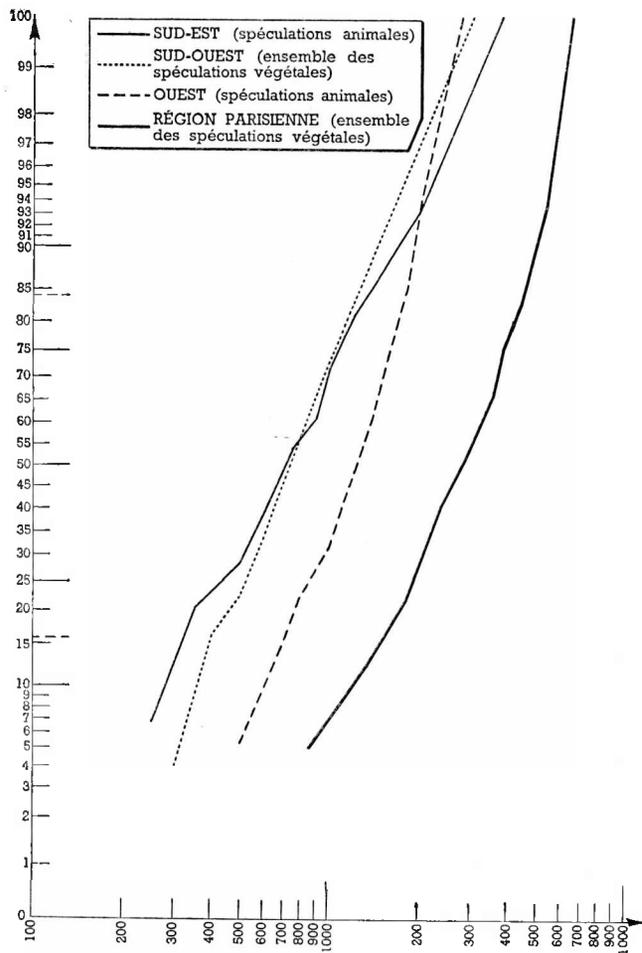
Les graphiques 2 et 3 donnent la distribution des productions brutes par U.T.H. et la valeur ajoutée selon la région et le groupe de spéculation.

(1) S.A.U. : Surface Agricole Utile.

(2) U.T.H. : Unité de Travailleur Homme.

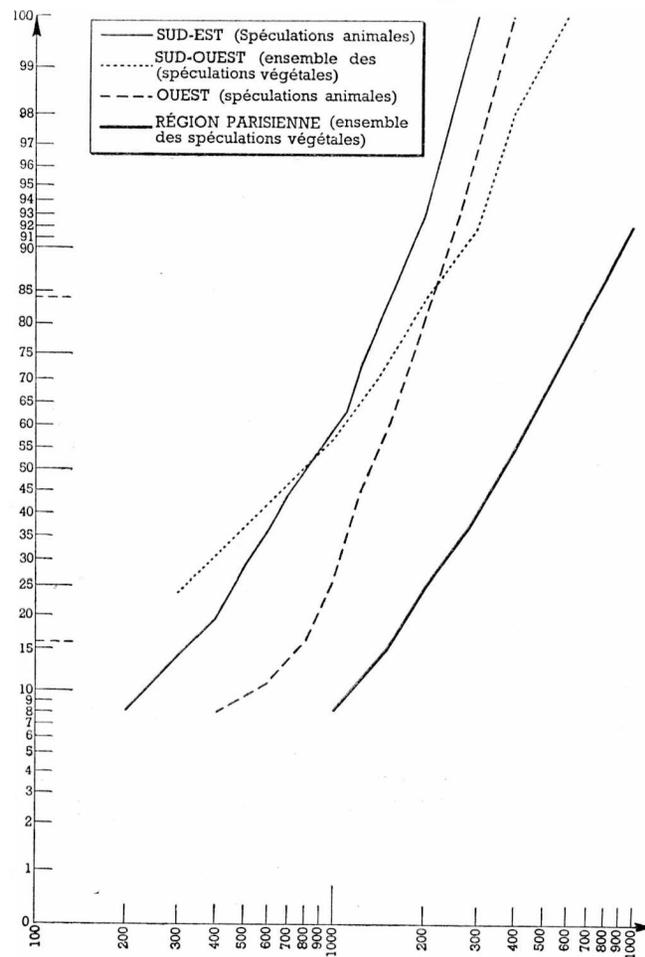
GRAPHIQUE 2

Distribution des productions brutes par U.T.H.



GRAPHIQUE 3

Distribution des valeurs ajoutées



Le tableau 12 présente les résultats des moyennes des médianes et des coefficients de dispersion des trois variables de production dans les quatre grands groupes de spéculations considérés.

L'analyse des variables dérivées de la production brute montre que la production brute moyenne par exploitation varie peu dans les régions Sud-Ouest, Sud-Est et Ouest ; elle est beaucoup plus élevée dans le Bassin Parisien où 50 % des exploitations réalisent une production brute supérieure à 80 000 F, contre seulement 4 % dans le Sud-Ouest. Cet écart s'explique en grande partie par l'importance relative de la S.A.U. moyenne dans la région parisienne. De telles différences de productions impliquent une relation entre la dimension de l'exploitation et la production brute par exploitation.

a) La superficie

En étudiant les caractéristiques des distributions de la production brute par ha de S.A.U., on élimine l'effet de la différence des superficies des exploitations, particulièrement important pour la région parisienne. Les valeurs centrales (moyenne et médiane) et les coefficients de dispersion sont comparables pour trois des quatre groupes considérés : spéculations végétales dominantes du Sud-Ouest et du Bassin Parisien, spéculations animales dominantes de l'Ouest. Dans le Sud-Est, la valeur moyenne est plus faible et la dispersion plus grande, ce qui s'explique par l'existence dans cette région de deux types distincts d'exploitations à spéculations animales dominantes, de structure et de productivité différentes.

TABLEAU 11

Répartition des U.T.H. par 100 Ha de S.A.U. et des productions par U.T.H. suivant les statuts d'occupation et les régions (moyennes)

		SPÉCULATIONS VÉGÉTALES DOMINANTES		SPÉCULATIONS ANIMALES DOMINANTES	
		Bassin Parisien	Sud-Ouest	Sud-Est	Ouest
Nombre d'exploitations	Propriétaires	4	39	22	19
	Locataires	35	6	17	75
	Mixtes	21	4	20	20
U.T.H. par 100 ha de S.A.U.	Propriétaires	10,0	25,4	16,1	17,0
	Locataires	4,7	20,5	11,2	12,4
	Mixtes	10,7	19,6	14,7	14,9
Production brute par U.T.H. en 10 F	Propriétaires	1 912	800	876	1 014
	Locataires	3 456	799	962	1 381
	Mixtes	2 521	1 485	784	1 062

La production brute par ha de S.A.U. semble ne pas dépasser un certain plafond, même dans le Sud-Ouest où les cultures spéciales, en principe rémunératrices, occupent une part importante de la superficie.

b) **La main-d'œuvre**

La comparaison entre la production brute par U.T.H. dans des groupes d'exploitations ayant en moyenne des productions brutes par S.A.U. très voisines, fait apparaître des différences considérables. La faiblesse de la production brute par U.T.H. dans la région Sud-Ouest par rapport à celle de la région parisienne semble indiquer un sous-emploi de la main-d'œuvre.

TABLEAU 12

Les moyennes, médianes et coefficients de dispersion des productions selon les grands groupes d'exploitations en 10 F

	PRO- DUCTION BRUTE par exploitation	PRO- DUCTION BRUTE par ha de S.A.U.	PRO- DUCTION BRUTE par U.T.H.	VALEUR AJOUTÉE par exploitation	VALEUR AJOUTÉE par ha de S.A.U.
Spéculations végétales do- minantes :					
— Bassin parisien :					
— Moyenne.	10 200	155	3 026	4 651	74
— Médiane.	7 800	145	2 750	3 600	66
— Coefficient de dis- persion (1).....	2,33	1,30	1,35	2,22	1,32
— Sud-Ouest :					
— Moyenne.	2 720	176	856	1 043	66
— Médiane.	2 200	160	740	780	59
— Coefficient de dis- persion (1).....	1,62	1,37	1,47	3,40	2,22
Spéculations animales :					
— Sud-Est :					
— Moyenne.	1 983	113	851	887	50
— Médiane.	1 800	90	710	790	42
— Coefficient de dis- persion (1).....	1,61	2,11	1,97	1,99	2,14
— Ouest :					
— Moyenne.	3 174	160	1 264	1 425	72
— Médiane.	2 900	135	1 220	1 300	66
— Coefficient de dis- persion (1).....	1,20	1,22	1,08	1,43	1,24

(1) Le coefficient de dispersion est égal au rapport = $\frac{\text{intervalle interdécile}}{\text{médiane}}$

D'autre part, le statut d'occupation paraît avoir moins d'influence que la région sur la production brute par U.T.H., quoique à l'intérieur de chaque région les locataires aient une densité de travailleurs plus faible que les propriétaires.

5. ANALYSE DES VARIABLES DÉRIVÉES DE LA VALEUR AJOUTÉE

La valeur ajoutée brute d'un producteur est définie dans la Comptabilité Nationale comme étant la différence entre la valeur de sa production et celle de sa consommation intermédiaire ; elle représente donc la somme algébrique des emplois et ressources du compte de production, et peut être calculée à partir des comptes d'exploitation. En effet, les ressources de ce compte sont la valeur ajoutée, plus les subventions d'exploitation, les emplois étant les salaires et charges sociales, les intérêts, les fermages et métayages, les impôts, les assurances et le résultat brut d'exploitation. Par définition les emplois et ressources sont équilibrés. Disposant de l'information nécessaire pour établir la dépense globale et le résultat d'exploitation des enquêtes, il a été possible d'évaluer la valeur ajoutée apparente.

Le tableau 12 montre que les régions se classent dans le même ordre si on compare, soit les valeurs ajoutées par exploitation, soit les productions brutes. L'écart entre les valeurs ajoutées est cependant plus faible que celui entre les productions brutes.

a) La superficie

Si on élimine l'effet de la taille de l'exploitation en considérant la valeur ajoutée par ha de S.A.U., on constate que la valeur ajoutée par ha ne varie pas dans le même sens que la production brute par ha. La rentabilité supérieure (valeur ajoutée/ha de S.A.U.) des exploitations de la région parisienne laisse supposer que les dépenses d'exploitation par ha de S.A.U., surtout du fait de la densité de la main-d'œuvre, sont plus fortes dans les exploitations spécialisées du Sud-Ouest que dans les exploitations céréalières où le degré d'intensité ⁽¹⁾ des cultures est généralement plus faible.

b) Le statut d'occupation

Il semble par ailleurs que le statut d'occupation aurait une influence sur la valeur ajoutée : les locataires fourniraient un effort plus grand pour tirer un profit maximum de leur entreprise.

6. LES FACTEURS DE PRODUCTION

En résumé, l'influence des facteurs de production sur le montant total des recettes est sensible dans les exploitations à spéculations végétales dominantes, elle varie selon les régions. La taille de l'exploitation, l'importance des biens d'équipement, influent plus directement sur la production des exploitations céréalières du Bassin Parisien que sur celles des exploitations spécialisées du Sud-Ouest. En revanche, l'influence des facteurs de production est moins nette dans les exploitations d'élevage.

(1) Degré d'intensité mesuré par les input à l'ha.

La valeur ajoutée par exploitation, ainsi que la valeur ajoutée par ha de S.A.U. augmentent respectivement en fonction de la production totale et de la production par ha de S.A.U. Au niveau des groupes, la valeur ajoutée moyenne par exploitation suit la même tendance que la production moyenne brute par U.T.H., c'est-à-dire qu'elle diminue à l'intérieur de chaque région des exploitations à spéculations végétales dominantes, aux exploitations à spéculations animales, en passant par les exploitations de type « mixte ». A l'intérieur d'un même type de spéculation elle est plus importante dans la région parisienne que dans les autres régions.

7. CALCUL DE LA FONCTION DE PRODUCTION

On a appliqué à deux groupes d'exploitations un modèle linéaire de la forme :

$$P = a_1x_1 + a_2x_2 + a_3x_3 + b + \varepsilon$$

où P est la production brute par exploitation

x_1 la taille de l'exploitation

x_2 le nombre d'U.T.H.

x_3 les biens d'équipement

ε représente l'influence des autres facteurs considérés comme aléatoires.

a_1, a_2, a_3, b , sont les paramètres dont on cherche à connaître la valeur.

L'ajustement de ce modèle par les moindres carrés conduit aux résultats suivants :

1^{er} groupe : 37 exploitations céréalières de la région parisienne

$$P = 98,5x_1 + 94,3x_2 + 0,64x_3 - 585$$

(14) (1) (413) (0,15) $R^2 = 0,88$

2^e groupe : 35 exploitations spécialisées de la région Sud-Ouest.

$$P = 88,3x_1 + 213x_2 + 0,69x_3 - 9,6$$

(41) (374) (0,62) $R^2 = 0,45$

Ces résultats mettent en évidence une influence plus précise des facteurs de production dans la région parisienne ($R^2 = 0,88$). Par ailleurs, l'examen des écarts-types des paramètres estimés montre que l'effet de la taille de l'exploitation est plus important que celui des biens d'équipement et surtout que celui de la main-d'œuvre. Enfin, la relation existant entre équipement et main-d'œuvre entraîne une surestimation de R^2 dans ce cas, ce qui conduit à ne considérer comme variables explicatives que la taille et l'équipement dans les exploitations de la région parisienne. En revanche, la relation suffisamment large entre P et x_1, x_2, x_3 dans le second groupe laisse supposer que la fonction de production trouvée n'est pas unique. Il se peut que le groupe soit formé de deux types d'exploitations, différents par la structure de leurs facteurs de production : le premier utiliserait beaucoup de main-d'œuvre et peu de capital par S.A.U. tandis que le second obtiendrait la même production brute par ha, mais une valeur ajoutée plus forte, avec peu de main-d'œuvre et beaucoup de capital. Le faible effectif de l'échantillon ne permet pas de tester cette hypothèse.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent les écarts-types des paramètres estimés.

8. RELATIONS ENTRE PRODUCTION ET VALEUR AJOUTÉE

Pour accroître son revenu d'exploitation, qui est par définition la grandeur qu'il cherche à maximiser, l'exploitant agricole a-t-il intérêt à augmenter ses recettes, donc sa production ?

Si l'on considère la valeur ajoutée par rapport à la production brute de l'exploitation, le graphique 4 montre qu'un ajustement linéaire de la relation est satisfaisant dans chaque catégorie d'exploitation (il est particulièrement bon pour les exploitations céréalières de la région parisienne). On sait qu'à partir d'un certain niveau de production la valeur ajoutée augmente moins vite, puis tend à se stabiliser ; toutefois, le champ de l'enquête était trop restreint pour les valeurs de production supérieures à 150 000 F dans le Bassin Parisien et à 50 000 F dans les autres régions pour vérifier si un niveau de saturation de la valeur ajoutée était ou non atteint au delà de ces limites.

Le coefficient de corrélation calculé est de 0,81 dans la région parisienne, 0,75 dans le Sud-Ouest, et 0,65 dans le Sud-Est et l'Ouest : ces chiffres sont significatifs. L'absence d'un niveau de saturation de la valeur ajoutée et la relation assez étroite entre celle-ci et la production laisse supposer que l'exploitant agricole pourrait accroître son revenu d'exploitation en augmentant sa production.

Par ailleurs, la valeur ajoutée par ha de S.A.U. (graphique 5) marque nettement une tendance à la hausse lorsque la production brute par ha augmente, dans le Bassin Parisien, le Sud-Est et le Sud-Ouest.

On note en revanche, une dispersion importante des valeurs ajoutées par ha dans l'Ouest pour une valeur de production par ha supérieure à 1 800 F, la tendance à la hausse devenant imprécise.

L'accroissement de la valeur ajoutée par ha semble être plus fort dans la Région Parisienne et l'Ouest que dans les deux autres régions (1).

La production brute par ha est dispersée pour une même S.A.U. dans tous les systèmes de spéculation ; son niveau moyen diminue peu lorsque la taille de l'exploitation augmente. Il semble donc que l'exploitant agricole pourrait augmenter sa production brute par ha pour accroître son revenu, mais il devrait pour ce faire accroître ses investissements ce qui l'obligerait vraisemblablement à contracter de nouvelles dettes.

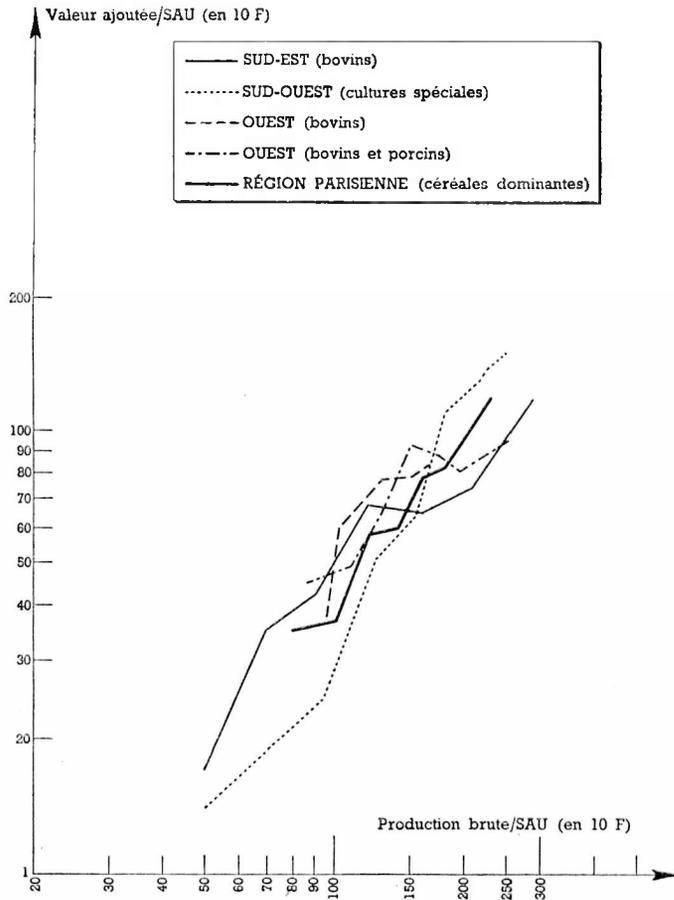
* * *

Le calcul d'une fonction de production donne des résultats nettement plus satisfaisants pour les exploitations à spécialisation végétale de la région parisienne que pour les autres. En d'autres termes, dans le Bassin Parisien, l'accroissement de la valeur totale de la production est étroitement lié, en premier lieu à l'accroissement de la superficie agricole utile puis des biens d'équipement, et, à un degré moindre, du nombre des travailleurs. Ce qui met en évidence une meilleure utilisation des facteurs de production disponibles (spécialisation des cultures, emploi des techniques modernes...) et une organisation plus rationnelle du travail de la part de l'exploitant de cette région. En revanche, la taille moyenne et le niveau d'équipement

(1) Pour comparer en toute rigueur le comportement des exploitants agricoles appartenant à des catégories d'exploitations différentes, il serait nécessaire de procéder à une analyse des covariances. La simple comparaison graphique met cependant suffisamment en évidence les différences de comportement pour qu'il n'ait pas paru nécessaire de procéder à cette analyse.

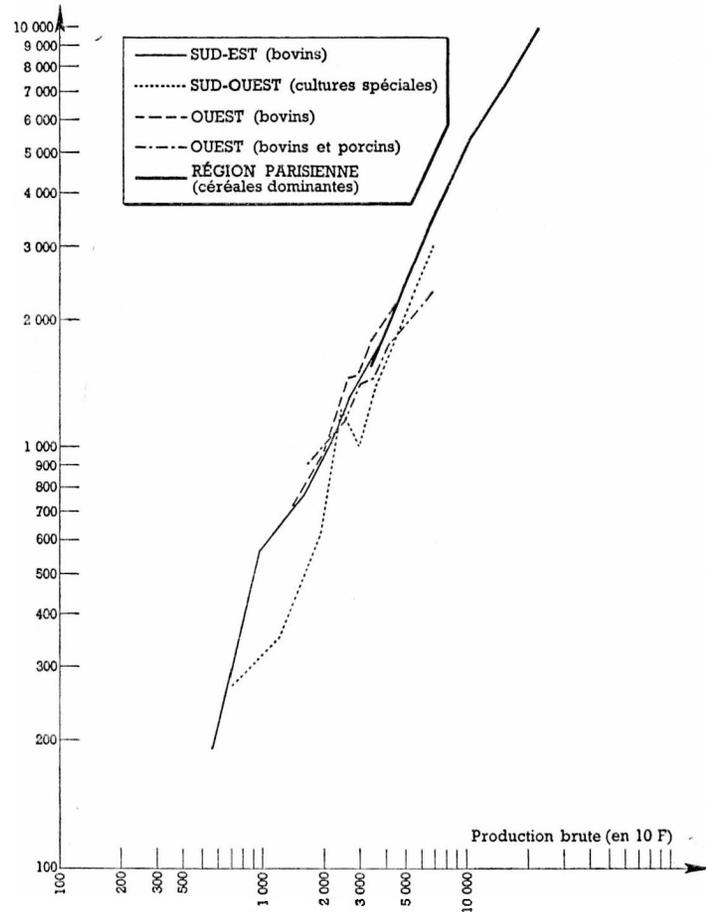
GRAPHIQUE 4

Valeur ajoutée par rapport à la production brute de l'exploitation



GRAPHIQUE 5

Valeur ajoutée par ha de S.A.U.



nettement plus faibles d'une part, la dispersion plus forte de la valeur totale de la production d'une part, semblent expliquer que le comportement économique de l'exploitant agricole soit plus irrationnel et difficile à saisir dans les trois autres régions. Par ailleurs, le sous-emploi déguisé de la main-d'œuvre est relativement plus fréquent dans ces régions ⁽¹⁾ que dans le Bassin Parisien, ce qui se traduit par un écart important de la densité des travailleurs à l'ha et de la valeur de la production par travailleur entre ces deux groupes de régions.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de noter que le montant global des recettes de l'exploitation n'accuse aucune tendance à plafonner même dans les exploitations à grande superficie ou dans celles qui sont fortement équipées. La loi des « rendements décroissants » ne s'applique pas dans les exploitations de l'échantillon, dont 1 % seulement dépassait 200 ha, et 6,5 % 100 ha. On peut dans ces conditions se demander si la taille nodale des exploitations (20 à 50 ha) n'est pas inférieure à l'optimum économique.

IV. — L'ÉPARGNE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

I. CONCEPTS

Quoique la réflexion théorique sur l'accumulation, servante de la production, soit fort ancienne, l'analyse de la fonction épargne est la plus récente et la moins élaborée des trois fonctions de l'agent économique considéré comme producteur-consommateur-épargnant.

En effet, les premières enquêtes sur l'épargne datent des années trente. Jusqu'alors, l'objet de l'analyse avait toujours été l'épargne globale définie par la différence entre le revenu et la consommation. Certes, du point de vue comptable l'épargne est le solde du compte d'affectation, la différence entre une somme de ressources et une somme de dépenses. Mais contrairement à la consommation qui peut valablement être expliquée par le revenu, l'épargne ne peut être expliquée par les termes du compte qu'elle solde ; plus significative et plus riche de pouvoir explicatif est la démarche qui considère l'épargne toujours comme un solde mais au sens d'une variation entre deux états successifs du patrimoine. En effet, les décisions d'accumuler, de placer ou d'investir de l'agent économique (ménage ou entreprise individuelle) s'insèrent dans une trame de décisions concernant les perspectives d'avenir, compte tenu des situations passées ⁽²⁾.

Les données de l'enquête 1962 ont permis d'estimer l'épargne de chaque ménage-exploitant agricole de deux manières :

1) dans un cadre comptable deux bilans ont été établis et comparés, et les flux expliquant le passage de la situation du début de l'année à celle de fin d'année ont été déterminés. Cette méthode a conduit à faire la différence entre les actifs bruts de début et de fin de période, et entre les actifs nets ;

2) la somme algébrique des différentes composantes de l'épargne a été calculée en les regroupant selon la nature et le type des opérations effectuées.

(1) On sait qu'il s'agit des régions où l'exode agricole est le plus élevé.

(2) E. A. LISLE, *L'Épargne et l'épargnant*, Éd. Dunod.

Faute d'informations suffisantes, les questions relatives à l'amortissement n'ont pu être traitées et aucune évaluation correspondante n'a été tentée.

Les deux estimations de l'épargne brute (amortissements compris) aboutissent à une même grandeur : l'épargne totale du ménage ; ce qui conduit à écrire :

$$E = \text{Épargne entreprise} + \text{épargne ménage}$$

$$E = \text{Investissements physiques bruts} + \text{remboursements d'emprunts} + \text{placements} - \text{endettements nouveaux.}$$

Par ailleurs on peut définir l'investissement brut, qui représente l'effort d'équipement consenti par l'exploitant, comme la somme de l'épargne et de l'endettement nouveau :

$$I = E + \text{endettement nouveau.}$$

L'épargne totale ainsi définie, on a cherché à déterminer les facteurs qui influencent sa formation et établir les relations qui pouvaient exister entre eux. Deux grandeurs principales ont donc été étudiées : le revenu et la consommation.

2. LE REVENU DES EXPLOITANTS AGRICOLES

a) Définition et mode de calcul

La définition des revenus des exploitants agricoles qui a été retenue est la somme algébrique de l'évaluation de la production brute totale des exploitations, des dépenses d'exploitation, des revenus annexes ou exceptionnels, des revenus du capital et des revenus monétaires. La structure du questionnaire n'a pas permis de calculer avec précision la **production brute totale** des exploitations, aussi fut-elle estimée d'une façon approchée. Si l'évaluation de la production brute végétale n'a pas soulevé de problème majeur, en revanche celle de la production brute animale s'est heurtée à des difficultés nées du manque de données sur la production de l'année (il s'agit par exemple du croît du cheptel conservé, d'animaux ayant changé de catégorie et donc pris de la valeur au cours de l'année). Le questionnaire ne permet pas de savoir ce qui, dans les naissances, est vendu ou conservé, et ce qui, dans les ventes, provient des naissances de l'année ou du stock initial. En définitive les calculs adoptés sont les suivants :

$$\text{Production brute végétale} = \text{ventes de l'année} + \text{variations des stocks}$$

et

Production brute animale

$$\text{estimation par excès} = \text{ventes} - \text{achats} + \text{naissances conservées} + \text{croît du cheptel conservé}$$

$$\text{estimation par défaut} = \text{ventes} - \text{achats} + \text{naissances conservées} + \text{croît du cheptel conservé} - \text{ventes d'animaux appartenant à des catégories dans lesquelles il pouvait y avoir des naissances.}$$

Les dépenses d'exploitation (réparation et entretien du matériel, fermages et salaires) ont été déduites de la valeur de la production brute (par excès et par défaut) pour obtenir un **revenu brut d'exploitation** (1).

Le revenu brut total du ménage a été ensuite calculé en ajoutant au revenu brut d'exploitation les subventions, primes, etc., et les revenus du capital. En outre, pour chaque exploitation un **revenu brut total monétaire** a été estimé, correspondant en règle générale aux rentrées monétaires de l'année.

b) Mesure et description des revenus

Ces différentes estimations du revenu étant définies, l'analyse a porté sur leur moyenne et leur distribution à l'intérieur de l'échantillon.

TABLEAU 13

Revenus totaux des exploitants agricoles (2) (moyennes et médianes)

MOYENNES EN F	RÉGION PARISIENNE	AUTRES RÉGIONS	ENSEMBLE
Revenu brut par défaut	45 300 (3 230) (*)	19 410 (785)	25 950 (1 130)
Revenu brut par excès	50 670 (3 640)	22 895 (875)	30 000 (1 250)
Revenu monétaire.....	39 105 (3 090)	15 920 (585)	21 570 (1 000)
MÉDIANES EN F			
Revenu brut par défaut.....	35 000	17 500	20 200
Revenu brut par excès	38 000	20 500	23 000
Revenu monétaire.....	29 000	14 500	16 500
Nombre de ménages.....	114	336	450
(*) Les écarts-types de chaque moyenne , calculés bien que l'échantillon ne soit pas aléatoire, sont entre parenthèses.			

(1) Il n'a pas été calculé d'amortissements, il s'agit donc d'un revenu brut. Les revenus en nature correspondant à l'autoconsommation n'ont pas été pris en compte.

(2) Les moyennes ainsi obtenues peuvent paraître élevées. En fait, il ne faut pas oublier que l'échantillon est composé d'exploitations, en général plus importantes et mieux équipées que les exploitations françaises moyennes. De plus, ces revenus, tels qu'ils ont été calculés, comportent une partie de revenu différé (stocks...).

Les revenus des ménages exploitants de la région parisienne sont très nettement plus élevés que ceux des autres régions, ce qui a conduit à calculer deux distributions : l'une comprenant les revenus de la région parisienne, et l'autre regroupant ceux des trois autres régions.

La part du revenu brut d'exploitation dans le revenu brut total est importante, elle varie entre 50 et 91 % environ; elle augmente avec le revenu total, ce qui revient à dire que les **petits exploitants doivent trouver des ressources complémentaires pour subsister**.

La vente du lait et des œufs tient une place importante dans les revenus des exploitants agricoles : la moyenne de ces ventes s'établit à 9 690 F dans l'échantillon, et représente 22 % du chiffre d'affaires qui est en moyenne de 44 410 F ; les moyennes varient bien entendu selon les régions et le type d'exploitation.

La variation des revenus selon plusieurs critères a été analysée. L'âge du chef de famille exerce une influence sur le chiffre d'affaires, les exploitants de 35 à 44 ans ont des revenus supérieurs à ceux des autres classes d'âge. Si le nombre de personnes composant le ménage, sauf en ce qui concerne les familles très nombreuses, ne semble pas faire varier le montant des revenus, le **nombre de personnes actives** du ménage exerce une influence : le revenu total par ménage décroît tandis que le nombre de personnes actives par ménage augmente. Le **statut d'occupation** (propriétaire ou locataire), combiné à la région, joue un rôle fort important, surtout en ce qui concerne les locataires de la région parisienne. Le **type de spéculation**, lié le plus souvent à la superficie des exploitations, a une influence sur les revenus : les exploitations céréalnières ayant les revenus les plus élevés, et les exploitations animalières les revenus les plus bas.

3. LA CONSOMMATION DES MÉNAGES AGRICOLES

Les dépenses courantes des ménages ont été enregistrées sur carnet de comptes. Elles concernaient l'alimentation, l'habillement, la santé, l'utilisation de véhicules (tracteurs et machines agricoles exclus), les fournitures du logement, les soins personnels, l'enseignement, les loisirs, le tabac et les journaux.

En moyenne, les dépenses courantes se montaient à 8 427 F par ménage ⁽¹⁾.

Le questionnaire comprenait aussi un relevé des quantités de tous les produits alimentaires autoconsommés pendant une semaine. Un prix moyen annuel et régional a été calculé sur la base de la documentation C.R.E.D.O.C.-I.N.S.E.E. pour chaque produit sauf en ce qui concerne les prix des bovins qui ont été calculés d'après les cours au « kilo net » relevés dans le journal le **Fermier**. La valeur hebdomadaire de l'autoconsommation a été estimée en multipliant les prix moyens par les quantités, la valeur globale en multipliant cette grandeur par 52.

Le relevé ne concernant qu'une semaine donnée, les variations saisonnières n'ont pas été prises en compte.

La valeur moyenne annuelle de l'autoconsommation ainsi obtenue est de 3 373 F par ménage. En comparant cette estimation à celle obtenue à partir des données de la comptabilité nationale qui aboutit à une valeur

(1) Il est intéressant de rapprocher ce chiffre de celui du produit des ventes de lait et d'œufs : 9 690 F en moyenne. « La cour et la basse-cour assurent les dépenses courantes. ».

annuelle moyenne de 5 380 F par ménage, il semble que les données de l'enquête conduisent à sous-estimer l'autoconsommation et la valeur indiquée doit donc être considérée comme un ordre de grandeur.

L'achat moyen de biens durables se monte à 1 720 F.

Pour calculer la liaison entre la consommation et le revenu, on a ajusté le modèle : $y = ax + b + \varepsilon$ où y représente la consommation, x le revenu, ε est un terme aléatoire. La relation choisie est linéaire en données arithmétiques et les propensions marginales à consommer sont constantes. L'élasticité de la consommation par rapport au revenu au point moyen

$$\text{est } E = \frac{a\bar{x}}{\bar{y}}.$$

Lorsqu'on compare les dépenses de consommation aux différentes expressions du revenu, on constate que les dépenses moyennes augmentent peu lorsque le revenu croît. La propension moyenne à consommer est faible (de l'ordre d'un tiers) ⁽¹⁾.

La relative indépendance des dépenses de consommation par rapport aux revenus suggère qu'au delà d'un certain seuil de dépenses courantes correspondant à un minimum de subsistance, les ressources sont affectées à l'investissement dans l'exploitation.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que selon Quesnay écrivant en 1763 la **Philosophie Rurale**, le fermier aurait consacré à la consommation familiale un tiers de ses ressources (en fait son revenu net d'exploitation) les deux autres tiers étant accumulés « pour parer aux risques de la culture et pourvoir à l'établissement des enfants » ⁽²⁾.

TABLEAU 14

Consommation et revenu des agriculteurs

Ajustements de la consommation en fonction du :	a	R ²	b	ÉLASTICITÉ au point moyen	PROPENSION MOYENNE à consommer
Revenu par défaut	0,11	0,30	5 650	0,33	0,32
Revenu par excès	0,10	0,31	5 530	0,34	0,28
Revenu monétaire.	0,13	0,37	5 570	0,33	0,39

(1) La propension moyenne à consommer pour l'ensemble des Français est de 0,83 (biens durables exclus).

(2) Cf E.A. LISLE, op. cit. p. 34.

4. RELATIONS ENTRE L'ÉPARGNE, L'INVESTISSEMENT ET LE REVENU

Pour étudier les relations entre l'épargne (ou l'investissement) et le revenu on a utilisé le modèle :

$$E = aR + b + \varepsilon$$

dont la portée explicative est faible, mais qui permet de choisir les variables utiles à conserver pour la suite de l'analyse.

TABLEAU 15
**Comparaison des résultats obtenus
 selon les différentes estimations de la production**

	REVENU PAR DÉFAUT		REVENU PAR EXCÈS	
	a	R ²	a	R ²
Investissement/Revenu d'exploitation	0,93 (0,05)	0,44	0,83 (0,04)	0,44
Épargne/Revenu d'exploitation	0,68 (0,02)	0,73	0,59 (0,02)	0,67
Investissement/Revenu total	0,94 (0,05)	0,48	0,84 (0,04)	0,47
Épargne/Revenu total	0,69 (0,02)	0,78	0,59 (0,02)	0,71

Entre parenthèses sont indiqués les écarts-types.

Les calculs sur données individuelles ont porté sur les liaisons entre l'épargne (définie comme l'épargne + endettement nouveau) et les différentes estimations du revenu : chiffre d'affaires, revenu monétaire, revenu d'exploitation. Dans l'ensemble la qualité de la liaison est assez moyenne lorsqu'on prend le chiffre d'affaires comme régresseur. La précision augmente beaucoup quand on substitue le revenu monétaire au chiffre d'affaires.

Les corrélations sont sensiblement améliorées quand on adopte le revenu d'exploitation et surtout le revenu total comme régresseur.

Les calculs permettent de ne conserver que l'estimation par défaut du revenu total du ménage comme principale variable explicative. Le revenu n'explique cependant pas la totalité de la formation de l'épargne ou de l'investissement. On a donc cherché à introduire d'autres variables pour améliorer ces résultats.

5. AUTRES FACTEURS

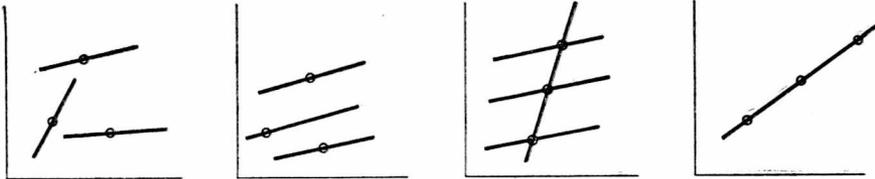
Méthode

On a utilisé « l'analyse de covariance » (1) pour vérifier s'il existe des différences significatives à l'intérieur de l'échantillon lorsqu'on le subdivise selon les critères qualitatifs suivants : âge de l'exploitant, statut d'occupation, région, surface de l'exploitation, type de spéculations. Dans l'analyse de covariance où on utilise le revenu total par défaut, on calcule les paramètres de la liaison pour le groupe j :

$$\text{Épargne } j = a_j \text{ Revenu } j + b_j + \varepsilon$$

on vérifie si les coefficients a_j (ou propensions marginales à épargner) sont égaux entre les strates (test F_1). Si les a_j ne sont pas significativement différents d'un groupe à l'autre, on fait un test sur l'alignement des moyennes de groupes (test F_2) ; si celles-ci sont alignées et que la pente des moyennes est égale à la pente moyenne (\hat{a}) la population est homogène et la stratification n'introduit pas de différences de comportement. Si les pentes a_j ne diffèrent pas significativement, mais que leur moyenne a est différente de la pente des moyennes (si celles-ci sont alignées) les droites ajustées pour chaque groupe sont presque parallèles à des niveaux différents.

Analyse de covariance



Pentes différentes ←

→ Pentes égales

← Moyennes non alignées →

← Moyennes alignées →

(1) N. TABARD, *Consommation*, n° 2, 1961.

Dans le cas où les pentes a_j ne diffèrent pas significativement on peut dire que le comportement des exploitants est le même quel que soit le groupe, la propension marginale à épargner $a = \frac{\Delta E}{\Delta R}$ est la même pour tous, mais éventuellement à des niveaux différents.

Par ailleurs, le revenu seul ne rend pas compte de la conduite du ménage, et on a cherché à introduire d'autres variables quantitatives dans le modèle : la fortune et les variations du passif. Pour l'analyse on utilise pour chaque critère qualitatif le modèle : $E = aR + b + \epsilon$, et par la méthode de covariance on teste l'homogénéité des groupes, on ajoute ensuite d'autres variables quantitatives que le revenu pour enrichir le modèle.

a) Influence de l'âge de l'exploitant

Les revenus moyens diffèrent peu d'un groupe d'âge à l'autre ; par contre l'investissement diminue nettement avec l'âge. Chez les plus jeunes, l'investissement est supérieur au revenu à cause des larges emprunts auxquels ils ont recours, ce qui revient à dire que les exploitants les plus jeunes empruntent non seulement pour s'équiper mais même pour subsister.

TABLEAU 16
Investissement et revenu selon l'âge

STRATES	n	REVENU MOYEN	INVESTISSEMENT	a_j	σa_j	R^2	ÉLASTICITÉ au point moyen
< 35 ans	154	24 390	25 570	1,16	0,11	0,42	1,11
35 à 45 ans	160	28 080	23 170	1,10	0,06	0,66	1,21
> 45 ans	136	25 220	14 650	0,60	0,04	0,68	1,04

Quand on considère l'épargne, c'est-à-dire l'investissement moins l'augmentation du passif, les coefficients de corrélation sont plus élevés et les différences sont encore significatives.

La variation du passif, qui est une contraction de l'augmentation du passif, du remboursement des dettes et de la variation de créances, explique une partie de l'investissement du groupe d'âge le plus jeune, mais ne semble pas influencer celui des autres groupes.

b) Influence du statut d'occupation et de la région

L'examen du tableau 17 montre un comportement des « locataires de la région parisienne » différent de celui des cinq autres groupes, ce qui semble dû à un effet de la « région » plutôt qu'à un effet du statut d'occupation puisque dans les autres régions il n'y a pas de différence entre propriétaires et locataires.

Dans la liaison entre investissement et variation du passif on constate une plus forte tendance à l'endettement nouveau des locataires en général.

TABLEAU 17

Investissement et revenu selon le statut d'occupation et la région

Unité : F

STRATES	n	REVENU MOYEN	INVESTISSEMENT moyen y	PROPENSION marginale a_j	σa_j	R ²	ÉLASTICITÉ au point moyen
Propriétaires :							
Autres régions.	125	17 170	11 800	0,59	0,06	0,49	0,86
Rég. parisienne.	9	(31 920)	(30 900)	(0,55)	(0,20)	(0,53)	(0,57)
Locataires :							
Autres régions.	140	21 210	14 490	0,56	0,06	0,36	0,82
Rég. parisienne.	74	48 740	51 140	1,18	0,17	0,40	1,13
Mixtes :							
Autres régions.	71	19 810	14 230	0,59	0,10	0,35	0,83
Rég. parisienne.	31	40 730	34 200	0,68	0,11	0,56	0,81

F₁ significatif : les propensions marginales sont différentes selon les statuts.
Les résultats entre parenthèses ne sont pas significatifs.

TABLEAU 18

Investissement et revenu selon le type d'exploitation

Unité : F

TYPE D'EXPLOITATION	NOMBRE DE MÉNAGES	REVENU moyen	INVESTISSEMENT moyen	a_j	σa_j	R ²	ÉLASTICITÉ au point moyen
Végétaux :							
Céréales et plantes sarclées.	30	32 820	40 550	1,46	0,44	0,28	1,18
Cultures spéciales.	57	18 690	16 910	1,04	0,10	0,65	1,14
Céréales mixtes et bovins...	24	23 700	16 260	0,93	0,12	0,74	1,36
Céréales dominantes	46	47 250	41 070	0,82	0,09	0,64	0,95
Céréales et bovins	33	39 220	38 300	1,09	0,12	0,72	1,12
Autres spéculations mixtes à dominance végétale	23	23 770	22 940	1,19	0,18	0,67	1,23
Animaux :							
Volailles	17	16 020	14 730	0,13	0,20	0,03	0,14
Bovins	105	19 510	13 660	0,69	0,09	0,37	0,99
Autres spéculations animales.	78	24 730	13 970	0,47	0,09	0,27	0,83
Autres spéculations mixtes à dominance animale....	37	21 510	16 500	0,43	0,11	0,30	0,56

F₁ significatif.

c) Influence du type d'exploitation

Le type d'exploitation exerce une influence : le revenu et l'épargne sont plus élevés pour les exploitations à spéculations végétales (Tableau 18)

d) Influence de la taille de l'exploitation

Les différences de taille entre les exploitations n'introduisent pas de divergences notables dans le comportement des exploitants : aucun phénomène d'accélération ni de saturation de l'effort d'investissement ou d'épargne en fonction du revenu ne semble se manifester lorsque la taille de l'exploitation varie.

Autrement dit, quelle que soit la taille de l'exploitation, tout se passe comme si les agriculteurs étaient poussés à investir au maximum de leurs possibilités compte tenu du degré d'équipement déjà réalisé (approximativement repéré par l'âge de l'exploitant) et des contraintes imposées

TABLEAU 19
Revenu et investissement selon la taille de l'exploitation

Unité : F

STRATES	n	REVENU moyen	INVESTIS- SEMENT moyen	α_j	σ_{α_j}	R ²	ÉLASTICITÉ au point moyen
— de 14 ha :							
Autres régions.	98	13 230	9 480	0,85	0,08	0,55	1,19
Rég. parisienne.	6	(19 900)	(33 300)	(— 0,90)	(0,98)	(0,17)	(— 0,54)
De 14 à 19 ha :							
Autres régions.	90	17 790	12 700	0,38	0,10	0,15	0,53
Rég. parisienne.	9	(21 930)	(15 650)	(0,54)	(0,31)	(0,31)	(0,76)
De 20 à 27 ha :							
Autres régions.	87	21 200	16 110	0,72	0,10	0,39	0,95
Rég. parisienne.	14	20 680	18 750	0,38	0,34	0,09	0,42
De 28 à 49 ha :							
Autres régions.	57	27 950	15 440	0,40	0,07	0,34	0,71
Rég. parisienne.	32	29 560	21 280	0,66	0,13	0,47	0,92
50 ha et plus :							
Autres régions.	4	(46 680)	(39 880)	(0,88)	(0,12)	(0,96)	(1,03)
Rég. parisienne.	53	68 010	72 430	0,97	0,23	0,26	0,92

F₁ non significatif F₂ non significatif F₃ significatif

(les résultats non significatifs sont entre parenthèses).

par le type de spéculation. La tendance de non saturation de la propension à investir lorsque la taille de l'exploitation s'élève confirme l'observation déjà notée sur la non apparition de la « loi des rendements décroissants » pour les exploitations de l'échantillon.

En définitive les variables qui paraissent exercer une influence sur la relation entre l'épargne ou l'investissement et le revenu sont: l'âge, le type de spéculation et la région. La variation du passif joue un rôle pour les jeunes agriculteurs. L'influence du patrimoine n'a pu être mesurée de façon satisfaisante.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il semble utile de porter un jugement critique sur les méthodes employées et les résultats obtenus. Le but en était, rappelons-le, d'étudier les méthodes d'observation des phénomènes d'épargne, et en particulier, analyser les problèmes théoriques et pratiques posés par la réalisation d'enquêtes épargne. Dans quelle mesure ce but a-t-il été atteint par l'étude dont on vient de lire un compte rendu?

Si l'enquête apparaît bien être un outil indispensable d'observation, encore faut-il que les données recueillies permettent de répondre aux problèmes qu'on se propose d'étudier.

La première question posée était la possibilité même d'obtenir l'information. Le choix de l'échantillon a été dicté par ce souci ; il semblait a priori que des chefs d'exploitation répondraient d'autant plus volontiers aux enquêteurs que ceux-ci ne leur sembleraient pas étrangers à leurs préoccupations.

L'expérience a été concluante sur ce point : les agriculteurs volontaires n'ont pas paru hostiles à l'enquête. L'accueil rencontré par les enquêteurs a permis au C.R.E.P. d'envisager l'étape suivante : une enquête sur **échantillon aléatoire** dont la préparation a commencé en liaison avec l'I.N.S.E.E. en 1966 par une pré-enquête portant sur 182 ménages agriculteurs. **Le taux moyen de refus (18%) autorise une investigation en milieu agricole à l'échelle nationale.**

Le choix de volontaires pour l'enquête 1962-1963 présentait un inconvénient qu'il faut souligner à nouveau : la particularité de l'échantillon, tant au point de vue âge qu'au point de vue niveau d'instruction et d'intégration à l'économie, est telle qu'aucune des données quantitatives ne peut être extrapolée à l'ensemble de la population agricole. Mais le but de l'enquête n'était pas d'obtenir une information sur le niveau de vie des agriculteurs français, et si on attache aux résultats chiffrés de l'enquête la valeur qu'ils ont, c'est-à-dire qu'ils ne sont significatifs que dans le cadre d'un groupe qu'on pourrait presque qualifier de pilote, l'inconvénient disparaît ipso facto.

Les résultats dégagés montrent par ailleurs que la formation de l'épargne chez les 450 agriculteurs composant l'échantillon, n'est pas complètement expliquée. Une des principales causes des lacunes tient à l'impossibilité d'introduire un élément dynamique dans l'explication. L'accumulation s'opère sur plusieurs années en vue d'un avenir, le temps a donc une influence incontestable sur la formation de capital. Or l'enquête portait sur une seule année et les données recueillies concernaient l'épargne

formée au cours de cette année exclusivement : chacun sait les aléas auxquels les revenus annuels des agriculteurs sont soumis, comment dès lors détecter si l'épargne formée au cours de l'année 1962-1963 n'était pas simplement le résultat d'une « bonne année » qui serait peut-être englouti l'année suivante? Peut-on même parler d'épargne dans le sens d'une accumulation en vue de la formation d'un capital ; dans ce cas, ne serait-ce pas plutôt d'une réserve de trésorerie qu'il s'agirait? Par ailleurs, le renouvellement de l'équipement, l'achat de cheptel provoque de gros débours qui ne sont pas nécessairement effectués au cours de l'année étudiée, mais dont la perspective à brève échéance oblige l'agriculteur à « mettre de côté » la somme nécessaire, et celle-ci figurera en tant qu'épargne dans le bilan de fin d'année, alors qu'il ne s'agira peut-être que du maintien du patrimoine et non d'un accroissement de celui-ci...

Ces quelques questions suffisent à évoquer la nécessité d'obtenir une information portant sur une période beaucoup plus longue, allant sans doute jusqu'à plusieurs années.

Si théoriquement cette solution paraît souhaitable, elle se heurte à des difficultés pratiques assez considérables : en effet, la masse d'informations demandée aux enquêtés (75 pages de questionnaire) implique de leur part une connaissance de leurs ressources et de leurs dépenses : or l'enquête 1962-1963 a montré que la plupart d'entre eux avaient recours à leur mémoire pour reconstituer a posteriori leur comptabilité. Un effort de mémoire portant sur une année entière, avec une marge d'erreur d'un maximum de 10% (admis au départ) paraît déjà considérable, et l'expérience a prouvé, par le contrôle de la cohérence des comptes individuels, que près de 20% des réponses étaient entachées d'erreurs dues à des oublis, à des confusions de dates, ou à des transcriptions erronées entre francs anciens et nouveaux.

Par ailleurs, il était demandé aux enquêtés de sacrifier un temps non négligeable (4 à 5 heures par interview) à recevoir les enquêteurs et à rechercher les éléments des réponses (factures, quittances, etc...). Le bon sens commande de tenter d'obtenir les informations au moment de l'année le moins chargé en travaux d'exploitation, pratiquement en hiver pour les agriculteurs. Or il semble que quatre interviews soient nécessaires à l'enquêteur pour obtenir tous les renseignements demandés, l'expérience de 1966 a confirmé celle de 1962-1963 sur ces deux points. On voit dès lors les difficultés pratiques auxquelles se heurte une amélioration de la qualité des résultats d'enquête sur l'épargne, difficultés qui ne semblent pas tenir essentiellement au statut professionnel du chef de ménage, mais bien plus au temps dont il peut ou veut disposer, ou à la qualité de sa mémoire.

A deux reprises nous avons été amenés à parler du **temps** comme d'un facteur essentiel, une dimension sans laquelle la conduite économique d'un ménage ne peut être expliquée mais dont nous savons encore mal évaluer l'incidence.

Les mesures ponctuelles que sont la plupart des enquêtes ne permettent d'estimer des variations qu'entre deux moments donnés, ce qui ne suffit évidemment pas à déterminer les variations en amont et en aval de ces deux points. Certes les séries chronologiques longues donnent une idée de l'évolution d'une grandeur dans le temps; elles sont, nous l'avons vu, trop globales pour expliquer le comportement de l'agent économique en matière d'épargne. Dans l'état actuel de nos connaissances, force nous est de reconnaître que cette dimension qu'est le temps échappe à l'analyse.

Cependant, si les lacunes ne permettaient que de cerner les problèmes à étudier, elles seraient déjà instructives, et c'est en ce sens que l'en-

quête 1962-1963 a été conçue, exploitée, et que les conclusions que l'on peut en tirer sont constructives.

En outre, l'enquête a permis de dégager certaines hypothèses sur le comportement économique de l'exploitant agricole. Contrairement aux salariés, le ménage d'agriculteurs a la responsabilité de constituer, d'entretenir et de gérer un capital productif plusieurs fois supérieur à son revenu et déterminant celui-ci. Les conditions d'existence, les risques et les chances ne seront couverts que par lui-même, en tant que chef d'entreprise individuelle; dès lors, toutes choses égales d'ailleurs, son comportement n'est pas le même que celui du salarié : la répartition de ses ressources entre consommation et épargne est dominée par la nécessité d'entretenir ou d'augmenter la source de ses revenus qui est en même temps son moyen de production. Les données de l'enquête ont montré que les exploitants agricoles consacrent la plus grande part de l'augmentation de leurs revenus, non à leur consommation, mais à une épargne qu'ils investissent dans leur exploitation. Toutefois, il ne semble pas que cette répartition fasse l'objet d'un calcul économique très rigoureux pour la plupart d'entre eux : en effet, dans l'ensemble, ils n'exploitent pas au mieux leurs facteurs de production; le plein emploi de la terre, de la main-d'œuvre et de l'équipement paraît rarement assuré.